

Présidence :	M. Jean-François Selle.
Membres présents :	Mmes. Isabelle Bonneau, Karine Vergnaud, Isabelle Da Silva Carlos MM. Patrick Bourgoin, Claude Fort (partiellement), Laurent Fouché, Jean-Charles Guiguen, Manuel Pinaud, Bruno Renon, Max Roulon, Yann Terrade, Jean-Pascal Tixeuil,
Membre absent :	Mme Patricia Crapoulet, (empêchée),
Excusés :	MM. Philippe Andrieux, Georges Bermejo, Christopher Delhomme, Philippe Faure, Pierre Fouillet.
Non Excusés :	MM. Mohamed Acochiou, Cyrille Louafi.

SOMMAIRE

1° Introduction

- ✓ Accueil,
- ✓ Formalités,
- ✓ Validation du PV CODIR N°11 (30/06/2026),
- ✓ Civilités.

2° Sujet(s) « Pour décision »

- ✓ Validation des classements des arbitres et affectations saison 2026/2027,
- ✓ Validation des classements des championnats « séniors » + Montées et descentes,
- ✓ Validation des tarifs généraux,
- ✓ Validation des achats,
- ✓ Validation de la reconduction du D.A.P.E.

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- ✓ Informations Gouvernance et divers,
- ✓ Tour de table.

En application de l'article 190 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr,

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant.

Accueil : Le Président remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Validation des classements des arbitres et affectations saison 2026/2027

L'animateur présente les classements des arbitres au titre de la saison 2025/2026 et les affectations au titre de la saison 2026/2027.

Ces classements figurent sur le PV n°7 de la commission départementale d'arbitrage du samedi 06 juin 2026 ([LIEN](#)).

Les affectations des arbitres pourront évoluer en fonction des mouvements (arrêt, année sabbatique, etc...).

Décision 01 : Le Comité de direction valide, à l'unanimité, les classements des arbitres au titre de la saison 2025/2026 et les affectations au titre de la saison 2026/2027.

Pour : 13 voix - Abstention : 0 voix - Contre : 0 voix

2° - Validation des classements seniors + montées et descentes (JC. Guiguen)

L'animateur présente les classements « seniors » au titre de la saison 2025/2026 et les montées et descentes au titre de la saison 2026/2027.

Ces classements et les montées et descentes figurent sur le PV n°2 et le PV n°4 de la commission des compétitions seniors du lundi 06 juillet 2026 et du mercredi 15 juillet 2026 ([LIEN](#)).

Décision 02 : Le Comité de direction valide, à la majorité, les classements « seniors » et les montées et descentes.

Pour : 12 voix - Abstention : 1 voix - Contre : 0 voix

3° - Validation des tarifs généraux (J.F Selle)

Le Président présente les tarifs généraux au titre de la saison 2026/2027.

Hormis le réajustement financier effectué par la L.F.N.A, lié à l'inflation, il est décidé de maintenir les tarifs généraux de la saison précédente en y intégrant les sanctions financières proposées par la commission des jeunes.

Au regard des propositions de la commission « jeunes » concernant les sanctions financières, les membres du Comité de direction souhaitent que ceux-ci soient affinés.

De ce fait, le dossier « Tarifs généraux » est ajourné et sera représenté lors du prochain Comité de direction.

Décision 03 : Le Comité de direction ajourne, à la majorité, les tarifs généraux au titre de la saison 2026/2027 qui devront être affinés et représentés lors du prochain Comité de direction.

Pour : 12 voix - Abstention : 1 voix - Contre : 0 voix

4° - Validation des projets de travaux et propositions d'Achats (J.F. Selle)

Le Président présente les travaux à réaliser et les achats à effectuer.

- ✓ Création d'une terrasse en bois devant la salle de restauration Jean Guillen.
- ✓ Travaux réalisés en interne, seuls les matériaux sont à financer.
- ✓ Montant estimé : 3152 Euros
- ✓ Réfection (peintures) de la salle Jean-Louis Dauphin, de la salle Yves Riffaud et du bureau du Président.
- ✓ Devis établi par la société W. Audoin pour un montant de 13 650 Euros
- ✓ Remplacement de l'actuelle chaudière Gaz par une pompe à chaleur.
- ✓ Devis déjà établi
- ✓ Faire le choix du prestataire pour un début des travaux à l'automne 2026
- ✓ Changement de l'alarme (nouvelle génération), un devis avec caméras doit être réalisé
- ✓ Achat de 2 barnums destinés à l'organisation des manifestations de fin de saison
- ✓ Achat de 17 tables pour équiper la salle Jean-Louis Dauphin et la salle Yves Riffaud.

Décision 04 : Le Comité de direction valide, à la majorité, ces achats et ses travaux.

Pour : 12 voix - Abstention : 1 voix - Contre : 0 voix

5° - Reconduction du Dispositif d'aide en petits équipements (D.A.P.E) (J.F. Selle)

- ✓ La reconduction du dispositif sera effective à compter du 01 septembre 2026, avec effet rétroactif au 01 juillet 2026 et sera clôturé le 30 juin 2027 (ou lorsque l'enveloppe sera entièrement consommée).
- ✓ La gestion du D.A.P.E sera assurée par le trésorier du District qui devra rendre compte à chaque CODIR.
- ✓ Les demandes d'aide en petits équipements seront étudiées et validées par le trésorier qui procédera au remboursement via FOOTCLUB, sur présentation de facture à entête du club.
- ✓ La somme allouée à ce dispositif pour la saison 2026-2027 est fixée à 20 000€.
- ✓ L'aide maximale annuelle est fixée à 500 Euros par clubs.

- ✓ Les demandes des clubs non à jour de leur relevé financier respectif ne seront pas éligibles.
- ✓ Les clubs ayant bénéficié du dispositif au titre de la saison 2025/2026 ne sont pas prioritaires.
Ils pourront néanmoins être éligibles (sous réserve que l'enveloppe ne soit pas totalement consommée), à compter du 01 novembre 2026.
- ✓ Un formulaire spécifique de demande d'aide sera diffusé aux clubs prochainement.
- ✓ La liste des équipements (électroménager) concernés par ce dispositif est arrêtée par les membres du Comité de Direction.

Décision 05 : Le Comité de direction valide, à la majorité, les modalités de reconduction de ce dispositif.

Pour : 12 voix - Abstention : 1 voix - Contre : 0 voix

SUJET(S) POUR INFORMATION ET ÉCHANGES

1° - Mise en place d'Inter secteurs U15F et U8F (JF. Selle)

En l'absence de l'animateur de la commission « Développement du foot féminin », le président présente le schéma d'organisation des Inter secteurs U15F et U18F.

Ces Inter secteurs seront organisés conjointement par les Districts de la Charente, de la Charente Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne.

- ✓ Année de transition pour les U14-U17F : Arrêt en 2027-2028
- ✓ Les compétitions jeunes filles hors R1, seront gérées par les districts en appelant cela des intersecteurs
 - ✓ Pour les U15 → Gestion par le District des Deux-Sèvres
 - ✓ Pour les U18 → Gestion par le District de la Vienne

Les commissions vont travailler ensemble pour fournir à la LFNA le nombre d'accessions par inter secteurs (!!! Au délai pour cette saison de transition)

2° - Mise en place d'Inter District U19 (K. Vergnaud)

L'animatrice de la commission des jeunes présente le schéma d'organisation des Inter District U19.

Ces Inter District seront organisés conjointement par les Districts de la Charente et de la Dordogne.

La gestion sportive et administrative sera assurée par le District de la Dordogne

- ✓ Organisation générale :
 - ✓ Jour et horaire des rencontres : Samedi 13h/15h/17h selon l'occupation des terrains
 - ✓ Il est donné la possibilité du dimanche à 11h ou 13h avec l'accord des clubs
 - ✓ Il est donné la possibilité du samedi à 11h avec l'accord des clubs
 - ✓ Désignation des arbitres assurée par la CDA du District du club recevant
 - ✓ Désignation des délégués assurée par le District du club recevant
 - ✓ Pas d'obligation de mettre un délégué bénévole sur la FMI
- ✓ Informations clés :
 - ✓ Participation autorisée des joueurs U17, U18 et U19 ;
 - ✓ Limitation à 3 joueurs U17 inscrits sur la feuille de match ;
 - ✓ Possibilité d'aligner jusqu'à 2 joueurs U20 en compensation ;
 - ✓ Sur la FMI, limité à 6 mutés dont 2 hors période.
 - ✓ Rappel mutation :
 - ✓ Licencié provenant d'un club sans équipe U19 :
 - ✓ Dispense de mutation s'il joue toute la saison en U19 uniquement sur la saison 26/27
 - ✓ Non dispensé de mutation s'il joue en U19 ET Séniors sur la saison 26/27
 - ✓ Engagement des clubs via le portail Footclubs
 - ✓ Frais d'engagement harmonisés à 50 € par équipe
 - ✓ Date limite d'engagement fixée au 16 août 2026
 - ✓ Publication des calendriers au plus tard le 21 août 2026
 - ✓ Début du championnat le 5 septembre 2026
 - ✓ Engagements confirmés : 13 (dont 9 Charentais)
 - ✓ COQS ROUGE MANSLE (506967), GJ VALECHEL (551602), GJ M2CR (581781) AS PUYMOYEN (525270), GJ ETC (561238), FCC L'ISLE D'ESPAGNAC (507328), CO LA COURONNE (506940), STADE RUFFÉCOIS (526779), UA COGNAC (580939), RAZAC AIGLONS (517977), AL. DE LA DRONNE FC (564522), PRIGONRIEUX FC (524054), COC CHAMIERES (516946)
 - ✓ 2 en attente de confirmation (dont 1 Charentais)
 - CS LEROY ANGOULEME (518051), ALLIANCE DE LA DRONNE FC (564522)

3° - Règlement intérieur des commissions et Charte de l' élu et du coopté (JF. Selle)

Le Président rappelle les règles fondamentales et les grands principes édictés par le Règlement intérieur des commissions et la Charte de l' élu et du coopté.

- ✓ Respecter, défendre et promouvoir les obligations de moralité et de comportement → La règle des 5 « Être » :
 - ✓ Être Soucieux de l'intérêt général,
 - ✓ Être Exemplaire,
 - ✓ Être Irréprochable,
 - ✓ Être Intègre,
 - ✓ Être Équitable.

- ✓ De véhiculer une bonne image du District en toutes circonstances.
- ✓ Participer aux manifestations, aux AG de clubs et du district, aux réunions.
- ✓ En cas de non-respect de la charte, ou de manquement à ses obligations, la personne concernée sera invitée à présenter ses explications devant l'autorité compétente (Bureau, Comité de direction, Commission de discipline)

Pour être membre d'une commission du District, il faut avoir été nommé par le Comité de direction (art 13.6 des statuts du District) sous réserve de respecter les conditions suivantes :

- ✓ Être détenteur d'une licence FFF, ou être titulaire de la carte « ayant droit » au tarif en vigueur de la LFNA et à la charge du bénévole,
- ✓ Avoir signé la « charte du dirigeant élu et du coopté ».

NB : En contrepartie, le District attribuera à chaque membre élu(e) ou membre coopté(e) une carte « Ayant droit ».

Les participants aux instances de gouvernance et aux commissions peuvent être indemnisés de leur frais de déplacements selon deux formules :

- ✓ Défiscalisation selon barème fiscal en vigueur,
- ✓ Remboursement selon barème en vigueur

Il est demandé, afin de respecter les règles en vigueur, que les membres élus et cooptés ont également l'obligation de fournir leur carte grise du véhicule utilisé lors de leurs déplacements liés à leurs missions au sein du District.

4° - Validation des clubs en inactivité à radier (L. Fouché)

En application de l'article 42 des RG de la FFF, le secrétaire général propose la radiation de 3 clubs en inactivité depuis 2 saisons.

- ✓ AS Mons,
- ✓ Collectif Charente Angoulême Basseau (CCAB),
- ✓ AS Exideuil

Pour information, 2 clubs ont manifesté leur désir de ne pas participer aux compétitions départementales au titre de la saison 2026/2027.

- ✓ US Taponnat (Mise en sommeil)
- ✓ FC St Amant de Boixe (Radiation)

5° - Situation d'un club en infraction (JP. Tixeuil)

Le Trésorier informe les membres du CODIR qu'un club est actuellement en infraction financière au regard des relevés 3 et 4 de la saison 2025/2026.

A la suite de multiples échanges de courriel entre le club concerné et le Trésorier, un nouvel échéancier sera proposé au club concerné.

En cas de non-respect de celui-ci, le règlement financier sera appliqué stricto sensu.

6° - Rétroplanning prochains CODIR (JF. Selle)

Un rétroplanning concernant les tâches règlementaires est présenté à l'ensemble des commissions. Le président demande à ce que ce planning soit respecté ou éventuellement de faire remonter les difficultés afin que ces dernières soient anticipées.

Il est rappelé que toutes les tâches listées devront être impérativement validées lors d'un CODIR d'avant début de la saison sportive.

7° - Informations Gouvernance (JF. Selle)

- ✓ Partenariat - Convention avec le Crédit Agricole Charente - Périgord reconduit pour la saison 2026-2027 pour le même montant et les mêmes conditions que la saison N-1

- ✓ Indemnisation des arbitres :

Il est rappelé que les arbitres ont l'obligation de déposer une copie de leur carte grise sur leur portail individuel. Les indemnités kilométriques ne pourront pas être accordées en cas de non-respect de cette obligation.

Il est demandé à Y. Terrade de faire un rappel dans ce sens.

- ✓ Salariés
 - ✓ Pour information : Journée du 13 juillet octroyée
 - ✓ Déterminer si mise en place d'une prime (exceptionnelle) aux salariés ou tout autre reconnaissance. Le dossier est ajourné et sera représenté lors d'une prochaine séance.

8° - Agenda depuis le dernier CODIR :

- ✓ 01/07/2026 : Remise des récompenses sportives aux bénévoles - Mairie du Gond-Pontouvre (L. Fouché)
- ✓ 02/07/2026 : Réunion COPIL CDOS (L. Fouché)
- ✓ 03/07/2026 : AG District au Crédit Agricole de Soyaux (Tous)
- ✓ 04/07/2026 : AG UNAF Charente (B. Renon)

9° - Agenda provisoire à venir :

- ✓ 11/09/2026 et 12/09/2026 : Congrès A.N.P.D.F à Pau
- ✓ 19/09/2026 : Journée de convivialité (salariés, élus, cooptés, bénévoles)

10° - Invitations clubs:

- ✓ Dimanche 17 mai 2026 à 15h00 : Remise distinction US Chantillac (Y. Terrade)

- ✓ Jeudi 21 mai 2026 à 19h00 : AG du C.F Crouin (L. Fouché)
- ✓ Samedi 23 mai 2026 à 12h00 : 120 ans de Jarnac Sports (JC. Guiguen)
- ✓ Mercredi 03 Juin 2026 à 18h30 : AG de l'US Balzac (JC. Guiguen)
- ✓ Jeudi 04 Juin 2026 à 19h00 : AG J.S 3 Vallées (M. Roulon)
- ✓ Mercredi 10 Juin 2026 à 19h00 : AG CR Mansle (P. Crapoulet)
- ✓ Vendredi 12 juin 2026 à 18h00 : AG de l'OFC Ruelle (L. Fouché)
- ✓ Vendredi 12 juin 2026 à 19h00 : AG de l'US Taponnat (JF. Selle)
- ✓ Samedi 13 juin 2026 à 20h00 : Remise distinction FC Sud Charente (Y. Terrade)
- ✓ Jeudi 18 juin 2026 à 19h00 : AG GJ des Fins Bois (L. Fouché)
- ✓ Vendredi 19 juin 2026 à 19h30 : AG de l'ES Linars (L. Fouché)
- ✓ Vendredi 19 juin 2026 à 18h30 : FC Haute Charente (M. Roulon)
- ✓ Vendredi 19 juin 2026 à 19h00 : AG AS Claix (Y. Terrade)
- ✓ Vendredi 19 juin à 18h30 : AG Stade Ruffécois (P. Fouillet)
- ✓ Vendredi 26 juin 2026 à 19H00 : AG SC St Claud (M. Roulon)
- ✓ Vendredi 26 Juin 2026 à 18h30 : AG du F.C Nersac (K. Vergnaud)
- ✓ Vendredi 26 juin 2026 à 19h00 : AG du SC Mouthiers (M. Pinaud)
- ✓ Vendredi 26 juin 2026 à 19h00 : AG Genac-Marcillac-Gourville (Ph. Andrieux)
- ✓ Jeudi 02 juillet 2026 à 19h00 : AG ASJ Soyaux (C. Fort + JF. Selle)
- ✓ Jeudi 02 juillet 2026 à 19h00 : AG FC Rouillac (L.Fouché)
- ✓ Jeudi 02 juillet 2026 à 20h00 : AG GJ Lac 16 (I.Bonneau)
- ✓ Samedi 04 juillet 2026 à 10h00 : AG UNAF 16 (B. Renon)
- ✓ Samedi 04 juillet 2026 à 10h30 : AG CO La Couronne (Y. Terrade)
- ✓ Samedi 04 juillet 2026 à 18h30 : AG ES Fléac (L. Fouché)
- ✓ Samedi 04 juillet 2026 à 17h00 : AG USA Montbron (M. Roulon)
- ✓ Samedi 04 juillet 2026 à 10h00 : AG Bandiat Foot (M.Roulon)
- ✓ Samedi 04 juillet 2026 à 19h00 : AG FC Fontafie (JF. Selle)
- ✓ Mardi 07 juillet 2026 à 18h30 : AG AJ Montmoreau (P. Fouillet)
- ✓ Vendredi 10 juillet 2026 à 16h00 : AG JS Exideuil (M. Roulon)

11° - Invitations clubs non honorées

- ✓ Vendredi 26 juin 2026 à 19h00 : AG FC St Cybardeaux (G. Bermejo)
- ✓ Vendredi 26 juin 2026 à 19h00 : AG C.S Leroy Angoulême (JP. Tixeuil)
- ✓ Mercredi 01 juillet 2026 à 18h30 : AG UA Cognac (JP. Tixeuil)
- ✓ Jeudi 02 juillet 2026 à 20h00 : AG AS St Yrieix (G. Bermejo)

TOUR DE TABLE

Intervention de la Commission Valorisation de l'engagement bénévole (I. Bonneau)

- ✓ Dates Campagne distinctions : Du 1^{er} octobre au 31 décembre
(Au lieu du 1^{er} novembre au 1^{er} février) → Modification de fonctionnement FFF
- ✓ Dates week-end Clairefontaine : 3 et 4 Avril 2027 → 4 candidats à désigner
- ✓ Nouveau guide du bénévolat applicable au 1^{er} juillet : Réception de la nouvelle version par la LFA.
Cette nouvelle version a pour objectif de proposer un cadre clarifié et adapté aux pratiques actuelles, notamment en précisant les licences éligibles aux dispositifs de valorisation et en intégrant la possibilité de discontinuité dans les parcours d'engagement.

Intervention JF Selle (Pour la commission de discipline)

Mise en place à partir du début de saison 2026-2027 de la saisie dans l'outil observatoire des comportements (Remontées de tous les dossiers à la FFF concernant les incivilités et les violences graves). Procédure établie et présentée à la commission.

RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU COMITE DE DIRECTION DU 16/07/2026

N°	Thèmes	Décision	Pilote
1	Validation des classements des arbitres saison 2025/2026 et affectations saison 2026/2027	Validé	Y. Terrade
2	Validation des classements des championnats seniors + montées et descentes	Validé	JC. Guiguen
3	Validation des tarifs généraux	Ajourné	JF. Selle
4	Validation des travaux et des achats	Validé	JF. Selle
5	Validation de la reconduction du D.A.P.E	Validé	JP. Tixeuil

La prochaine réunion du CODIR est programmée le lundi 10 août 2026 à 18h30 (Visio)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h05.

Président du District
Jean-François Selle



Le Secrétaire Général
Laurent Fouché

